



Expert de l'étanchéité depuis 1957

MAISON ACRYLIQUE MUR & FENETRE

Pâte extrudable mono composant à base de résines acryliques

DESTINATIONS

- Fissures murales, joints entre maçonnerie et menuiserie (portes, fenêtres...), raccordement pour tous types de supports intérieurs comme extérieurs.

BENEFICES

- **Peut être peint après séchage avec tous types de peintures ou crépi. Faire des essais au préalable.**
 - **Elasticité supérieure longue durée.**
 - **Intérieur & extérieur**
-
- **Excellente adhérence sur la plupart des matériaux:** béton, bois, plâtre, ciment, aluminium, faïence, verre plastique, crépi hydraulique,...
 - **Excellente résistance aux intempéries,** variations de température, UV et vieillissement.

CARACTERISTIQUES

| | |
|---------------------------|---|
| Couleur | Blanc, acajou, gris |
| Formule | Pâte extrudable mono composant à base de résines acryliques |
| Conditionnement | Cartouche de 280ml |
| Consommation | 15 mètres de joint de 5 cm de diamètre |
| Conservation | 18 mois avant ouverture, 2 mois après ouverture. Tenir à l'abri du gel. |
| Temps de séchage | 1 h en surface, 48h au cœur du joint |
| Température d'application | +5°C à +40°C |
| Nettoyage des outils | A l'eau |
| Etiquetage de danger | NON |

FICHE TECHNIQUE

Maison Acrylique Mur & Fenêtre

Mise à jour : Septembre 2024

MISE EN OEUVRE

- Eliminer totalement l'ancien joint avec l'**Enlève-joints de Rubson**.
- Le support doit être propre, dégraissé, sec et dépoussiéré.
- Couper l'extrémité de la cartouche avec le **Cutter&Lisseur de Rubson**.
- Visser dessus la canule et couper le bout en biseau à la largeur du joint souhaité.
- Appliquer le mastic avec le **Pistolet pliable de Rubson** en poussant vers l'avant
- Enlever l'excédent du mastic et lisser le joint avec le **Cutter & Lisseur de Rubson**.
- Revisser le bouchon sur la canule pour prolonger la conservation.
- Nettoyer immédiatement les outils et la canule avec un chiffon humide.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels au 09 69 32 09 30 ou sur le site <http://mysds.henkel.com>

Ce document contient des informations données de bonne foi et fondées sur l'état actuel de la réglementation et de nos connaissances. Etant donné la diversité des matériaux et des méthodes de travail, ces informations ne peuvent constituer que des recommandations, et ne doivent pas se substituer aux essais préliminaires indispensables pour s'assurer de l'adéquation du produit à chaque usage envisagé. Par conséquent le présent document ne saurait engager la responsabilité de Henkel France pour toute utilisation du produit non conformes aux recommandations visées dans le présent document et/ou en cas d'atteinte à des tiers du fait de l'utilisation de nos produits. Il appartient aux utilisateurs de s'assurer du respect de la législation et réglementation locale.

La société Henkel France garantit que ses produits respectent ses spécifications de vente. Les utilisateurs sont invités à vérifier qu'ils sont en possession de la dernière version du présent document, la société Henkel France étant à leur disposition pour fournir toute information complémentaire

Élimination des déchets : Restes de produit durcis = ordures ménagères ou équivalent. Restes de produit non durcis = élimination spéciale / déchetterie locale. Code d'élimination du Catalogue Européen des Déchets (CED) : 080410.

**HENKEL France**

161, rue de Silly

92100 Boulogne-Billancourt

Tél. : 09 69 32 09 30 (appel non surtaxé)